

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 56 (1918)
Heft: 47

Artikel: L'armistice
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214266>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).
 Administration (abonnements, changements d'adresse),
 Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.
 GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE
 Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
 PUBLICITAS
 Société Anonyme Suisse de Publicité
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;
 six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont recues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 23 novembre 1918. — Une semaine mémorable (J. M.). — L'armistice (Marc à Louis). — Mademoiselle Alice (Jean des Sapins). — Diagnostic. — Sobriquets des communes et villages vaudois, suite (Méline). — Une dame qui se coupe. — Le marié novice. — Feuilleton : La Bibliothèque de mon oncle, par Rodolphe Töpffer (suite). — Boutades.

UNE SEMAINE MÉMORABLE

LAISONS aux grands journaux, aux journaux politiques, le soin de commenter et de juger la tentative de grève générale décidée par le Comité d'Olten et qui, en dépit de son avortement, nous a gâté une semaine dont le début avait été si heureux. Aussi bien n'est-ce pas le rôle du *Conteur* de se mêler de politique. Mais des événements, diversément mémorables, de la semaine dernière, il convient de retenir deux constatations fort réjouissantes.

Tout d'abord, l'unanimité de l'enthousiasme avec lequel nous avons salué la victoire définitive et si impatiemment attendue de la cause de la justice et du droit, à laquelle, depuis quatre ans, les Romands sont restés toujours fidèles, dans la bonne, comme dans la mauvaise fortune. L'allégresse était générale et débordante ; rien n'a bridé son élan. Ce fut, le 11 novembre, à midi, sur la place St-François, alors que venait d'arriver la nouvelle de la signature de l'armistice, un spectacle bien impressionnant que celui de cette foule énorme où toutes les conditions, tous les âges, bien des nationalités, se couoyaient. Tous, têtes découvertes, entonnaient tour à tour, avec une conviction bien visible, les chants nationaux de la Suisse et des principaux peuples alliés.

De la joie, une immense joie, mais cela seulement. Pas une parole cruelle, pas un sarcasme à l'adresse des vaincus. Les grandes joies sont généreuses et magnanimes ; elles sont indemnes de toute mauvaise pensée.

La seconde constatation est le superbe et réjouissant réveil de l'esprit patriotique qui s'est manifesté dans la population et dans l'armée à la nouvelle de la déclaration de grève générale. On a tout de suite senti que le pays était menacé dans ses institutions et dans ses traditions. Quelque pénible qu'ait été pour beaucoup de citoyens l'idée qu'ils se trouveraient peut-être dans la triste éventualité de faire face à des gens « de chez nous » — on ne peut dire : « compatriotes » puisqu'ils renient la patrie — il n'y a pas eu de défaillances, pas de déféctions. Comme en août 1914, pour courir à la frontière, ils étaient tous là. La patrie est en danger ! Nous voici ! Et nos soldats ont eu le sentiment réconfortant que la population, dans sa très grande majorité, était avec eux ; elle ne leur a ménagé ni ses acclamations enthousiastes ni les preuves plus tangibles et non moins précieuses de sa sincère sympathie. Les exemples sont nombreux et éloquents de cette cordialité spontanée et réciproque, de ce vibrant patriotisme.

Que dites-vous de ce soldat de landsturm qui, faute de train et d'autre moyen de transport, est

venu à pied d'Yverdon à Lausanne pour rejoindre son bataillon ? Que pensez-vous de cette brave paysanne du district de Cossy, qui, d'étape en étape, espérant toujours, mais en vain, trouver un train ou un camion automobile, a bravement conduit son mari mobilisé jusqu'à Moudon, et s'en est revenue à la maison, comme elle s'en était allée : « avec la Grise », pour l'heure de « gouverner » ?

Que dites-vous, enfin, de ces gardes civiques qui partout s'organisent et dans lesquelles s'enrôlent, nombreux, les citoyens de tout âge et de toute condition, pour assister l'autorité dans le maintien de l'ordre public et la défense des principes démocratiques ?

Et combien d'autres exemples. On n'en finirait pas.

La population, après quatre ans de guerre et d'épreuves de tout genre, veut la paix et la tranquillité, afin de pouvoir accomplir, comme il convient, la grande tâche de reconstitution, de renforcement, de justice et d'équité qui nous attend tous. C'est pourquoi elle est fermement résolue à sevrir contre tous ceux qui voudraient y faire obstacle, contre tous les perturbateurs. Ce n'est assurément pas là ce qu'escamptaient les organisateurs de la grève générale. Vraiment, ils n'ont pas eu de flair. Ils se sont complètement abusés touchant la mentalité de notre armée et de nos populations. Ils les croyaient sans doute énervées, découragées, aigries par les quatre années de guerre et de privations que nous venons de passer, ainsi que par les regrettables événements survenus chez nous et que nous déplorons tous. Ils pensaient qu'il n'y avait qu'à agiter, avec de grands mots et des menaces, l'étendard de la révolution, pour que militaires et civils accourrissent naïvement à la rescoussse. Au drapeau rouge, civils et militaires ont opposé le drapeau rouge à croix blanche, et aux menaces, leur ferme résolution de défendre sans faiblesse la patrie et ses institutions contre leurs ennemis du dehors et du dedans.

Les organisateurs de la grève se sont trompés. Cela arrive à tout le monde.

J. M.

Nu-tête. — Dans une réunion publique, un orateur fait une proposition absurde. Un auditeur demande à son voisin :

— Qui est ce personnage, s'il vous plaît ?

— Monsieur, c'est celui que vous rencontrez souvent, le crâne chauve et la tête découverte.

— Oh ! je comprends, maintenant : c'est une tête sans cervelle, il n'a pas besoin de la couvrir. — C. P.

L'ARMISTICE

HEURE la vêprâ, i'été ein train de bâozenâ pè l'rottâ. Justameint la faî l'avâi fê lè z'agni et l'affére l'allâve pardieu bin, quand vait-cé que lo poustelion l'arreve.

— Te sâ pas, Louette, que mè dit, ie diant que l'armistice lè signi.

— Qu'è-te oncora çosse po onna bita, clli l'armistice ? que lâi dio.

— L'è quemet onna paix. Quand l'è que te vâo veindre onna carrâe, ào bin mîmameint on cárro de terra, ie faut allâ vê lo notero que vo fâ po coumeinc' on papâ qu'on lâi dit 'na promesse de veinta, et pu aprî on autre papâ, lo bon, quand on va passâ lè z'acte.

— Lo sé pardieu prau. Justameint quand i'é atsetâ la Renaillire, l'a faliu fêre la promesse, mâ on a bin risquâ de pas signi l'acta.

— Eh bin ! l'armistice lè la promesse, et pu la paix, lè l'acta.

— Se bahia quin notero lau vâo fêre cosse, faut ion quâ sâi d'attaque et pas timbrâ. Cein dusse lau cotâ gros. Mè rein que po ma Renailire, i'é payi cêint houitanta francs.

— Lo notero, diabe.lo mot que i'en sé ! Dein ti lè casse l'armistice lè signi. ie diant qu'on pâo lo vêre à Lozena.

— Pas moyan. Crâo bin que lâi vu alla vère. La faî va bin, lè truffie sant trésse, et n'è pas oncora agottâ lo novi.

— Ié dinâ à la couâte. Ié châotâ dein mè z'hailon et mè solâ et a-te que mè à Lozena. L'è lè qu'ein avâi dau mondo et dâi dzein. Ein avâi oncora bin mè que quand on baile lè prix à l'abbayâ. N'êtant pas ti de la mîma mère, cein que lâi a de su. Jamé n'ârî cru onna cougne dinse. Mè su de « Louette, mets ta man dein ta catsetta que n'aulant pas tè roba la bossa ! » Et l'è tegnâite tot dau long avoué ma man, dêso mon motchâo de catsetta. Ié ma fâi rido etâ terelupinâ decé, delé. Crâo que l'aré pu pessi en martseint que nion lâi arâi rein vu.

— Et dâi drapeau ! Dâi moui et dâi pétâie, oncora bin mè que tsi no quand on a inaudirâ lo colfido. Dâi rodzo, bllian et blliu. Pas tant de crâi blliansè. L'ant de que lè drapeau fédérat lè z'ant met dessu la rftâ dâi modze que l'ant einvouy' dein lè z'Allemagne, l'è por cein qu'ein avâi pe min po la pararda. Fa rein, l'etâi bin bâi.

— Mâ l'è su la Ripouna qu'ein avâi dâi dzein. L'avant fê onna dzebâra iô on hommo l'è montâ que no z'a de bin dâi z'affére de la guerre et pu oncora bin dâi z'autro. No z'a de que du quatoze la guerre l'è vegnâite por cein que l'âi avâi z'u dou bon Dieu et ma fâi on savâi pas lo quin voliâve gagni. Mâ ora, l'è fini ; lo vere-tablio l'è restâ ào ciè, lo croûlo l'è felâ ein n'Holânde, à cein que paraît. Et mè su de : « Louette, eh bin ! ora te pâo recoumeinc' à allâ ào pridzo, du que clli commerce dâi dou bon Dieu l'a botsf ! » Cein que l'è tot parâi que elliau dzeinsuti. Por quant à mè, n'ârî jamé cru que l'è on affére dinse que l'avâi amenâ la guerre.

— Quemet mè vegnâi onna sâi de cotien, ié vo liu alla bâire quartetta pè la pinte vaudoise. Mâ tot l'etâi pliein quemet ào pridzo quand l'è qu'or regeo lè catétiuâmo. Mè su met à n'âin bet de trâbilia et l'è bu on demi tot solet. Bin bon que l'etâi, mâ tchâ qu'on diâblio. Mè desé justameint : « Louette, l'è lo laci que foudrà pouâi veindre trâi francs lo litre, et lo vin que foudrà payf treinte-hout ! » Cein vindrà pao titre, se la revolchon l'arreve.

Pertot lè dzein tsantavant. Lè z'on cosse, lè z'autro cein. On ôuia : « Roulez tambou ! » et pu on autre bin galé assebin que sè desa : « Madelon, Madelon, Madelon ». Voliâvo tsantâ avoué leu, mâ n'è pas pu suivre drâi avau. N'avé pas aprâ ellia tsanson à l'école et mè veillivo po lo derrâi coupliet iô falliâi dere... lon. Ie m'ant oïu et sè sant bin su dëmandâ cô l'êtai clli corps que l'avâi cllia tant balla voix. Ne cougnassant pas oncora Louette de Velâ-lè-Pudzin.

Pu pas vo z'ein dere mè. Crâio bin que i'été eimmourdzî on bocon po fini. Por quant à clli l'armistice que l'ant de que l'êtai signé, n'è pas pu lo vére. L'avant appèdzî pè su St-François, mâ n'a jamé pu allâ prau prôûdzo. Fâ rein ! vu mè rappelâ grand temps de clli dzo, quand bin n'è pas yu l'armistice.

MARC A LOUIS.

Le haut et le bas. — Un pasteur des montagnes avait été nommé dans un poste des bords du lac. Avant son départ, les autorités lui offrirent un banquet. M. le syndic venait de lui exprimer en termes éloquents les regrets et les souhaits de circonstance. Dans un discours émouvant, le pasteur déclara qu'il n'aurait jamais quitté la paroisse alpestre s'il ne s'était senti appelé d'En-Haut.

— Pardon, d'en-bas, vous voulez dire, s'écrie un des municipaux. — C. P.

MADEMOISELLE ALICE

(*Portrait villageois*).

ELLE est petite, alerte et vive. Malgré la cinquantaine qui approche, elle a conservé un air de jeunesse que chacun s'accorde à lui reconnaître. Elle a les traits fins, les cheveux tout-blancs et un sourire de bonté éclaire son visage au teint brouillé. Elle porte toujours une simple robe grise avec un petit tablier noir. Quand elle sort, elle met un chapeau bergère de paille jaune, sauf en hiver, où on lui voit, pour aller au sermon, son éternelle toque de velours noir.

Elle vit de peu; ses goûts sont modestes; elle n'a pas besoin de posséder une garde-robe bien remplie, car sa vie s'écoule dans le petit magasin qu'elle tient à deux pas de l'église. Une modeste enseigne est fixée au-dessus de la porte. Il n'y a pas de vitrine avec rideau métallique, seulement une porte vitrée qui, lorsqu'elle s'ouvre, met en branle une sonnette. Pour pénétrer dans ce magasin, on traverse un jardinet où croissent des pivoines, des roses trémières et du réséda. On monte un escalier de bois pour aller à l'étage où se trouve un petit appartement dont les fenêtres s'ouvrent sur les grands prés tout fleuris de dents-de-lion. Mademoiselle Alice, qui connaît toutes les marches de cet escalier, le monte d'un pas léger et rapide. Mais elle passe la plus grande partie de son temps dans la modeste boutique où l'on trouve toutes sortes de denrées.

Cependant Mademoiselle Alice a pour spécialité les articles de mercerie, les étoffes et les laines. Sur les rayons superposés, les cartons blancs ou gris s'empilent avec une régularité parfaite. Il y en a de toutes les dimensions. Ils sont rangés par ordre de grandeur et, dès qu'elle a vendu une douzaine de boutons, on la voit grimper sur un tabouret pour mettre ses cartons en place.

Elle aime la simplicité, l'ordre et l'économie. Chaque jour elle tient ses comptes; elle inscrit les bénéfices dans un grand livre doublé de toile noire et classe ses factures afin de les retrouver le jour de l'échéance. Elle est habile à servir les clients, elle ne s'attarde jamais à bavarder et ne répond pas aux propos malveillants. Toujours on la voit d'humeur égale et personne n'a pu se plaindre d'avoir été mal servi. Si son petit com-

merce se limite aux articles de mercerie, cela ne veut pas dire que Mademoiselle Alice ne vend pas autre chose. Chaque jour c'est, du matin au soir, un défilé : gens du village qui achètent habituellement leur épicerie à la ville voisine, mais qui ont à chaque instant besoin d'un morceau de savon, d'une pelote de ficelle ou d'un écheveau de coton; enfants qui achètent pour deux sous de caramels et de temps à autre une plaque de chocolat; gens de passage, paysans conduisant leur bétail à la montagne et s'arrêtant là pour faire provision de cigarettes et de tabac.

Si vous demandiez à Mademoiselle Alice quels sont les clients les plus difficiles, elle vous répondrait sans hésiter : « Ceux qui réclament les objets introuvables ». En effet, il existe partout une catégorie de gens qui voudraient qu'on leur donne de suite ce qu'ils n'ont pu trouver nulle part. A ceux-là, Mademoiselle Alice répond invariablement de son ton calme et posé :

— Je regrette, mais je n'en ai pas en magasin.

Si on lui répond d'un ton grognon et maussade : « Alors on ne trouve bientôt plus rien chez vous », son visage s'empourpre, elle a un mouvement particulier de la tête, ses mains s'agitent puis, sans trouble, sans hésitation, elle répond de son ton le plus naturel :

— Que voulez-vous, Madame, c'est comme partout ailleurs. Il y a beau longtemps qu'on ne trouve plus tout ce qu'on veut. »

* * *

C'est en hiver, quand il pleut ou qu'il neige, que le magasin de Mademoiselle Alice est le plus accueillant. Quand la bise pleure dans les fentes des portes ou que le vent souffle en rafales jusque dans les cheminées, on s'attarde volontiers chez la bonne vieille fille. On s'assied sur des chaises, des tabourets ou des caisses. Un bon feu de bois ronfle dans le poêle en cattelles. Le chat ronronne au bout de la banque. Rien ne trouble son repos. Tout ce monde qui parle, discute et fait des gestes, ne l'émoult pas. Il en a bien vu d'autres, le vieux matou philosophe. Quand une nouvelle cliente entre dans la boutique, il tourne la tête, ouvre un œil puis, comme fatigué de l'effort, on le voit se remettre en boule pour dormir.

Cependant la conversation s'anime. De temps à autre on taquine Mademoiselle Alice. On lui dit que depuis la guerre elle a réalisé de beaux bénéfices. Mais elle répond tranquillement que les produits de la terre se vendent mieux que ses pelotes de ficelle — ce qui fait rire tout le monde. Quand on lui demande pourquoi elle ne s'est pas mariée, elle déclare qu'elle n'aurait su que faire d'un mari. Si on insiste, elle ajoute que, peut-être, il lui eut été utile pour ouvrir les caisses. Puis, tout étonnée d'en avoir dit autant, elle se tait, se remet à son travail et laisse parler son entourage.

Au commencement du mois, Mademoiselle Alice se lamente à cause des coupons de sucre, de riz et de macarons qu'il faut coller sur des feuilles spéciales. Elle craint toujours de se tromper ou d'effectuer son envoi trop tard. Et, quand l'expédition est faite, elle craint que le facteur ne perde les paquets en route. Alors elle voit déjà son contingent de marchandises n'arrivant pas et ses clients portant leurs cartes ailleurs.

Les bonnes commères qui la regardent coller ses coupons ne manquent jamais de se plaindre des prix exorbitants des denrées et surtout de leur rareté. C'est un concert de lamentations qui finit toujours par ces mots :

— Enfin, que voulez-vous, c'est la guerre !

Quand la mère Fanchon est là, il n'y en a que pour elle; sa voix au timbre aigu domine toutes les autres.

— Moi, dit-elle, en secouant sa tête de vieille chouette empaillée, je ne sais bientôt plus que mettre dans la marmite. Mon homme ne veut plus rien manger. Il dit qu'il aime mieux être

à la pinte qu'à la table, parce que le vin, au moins, n'est pas à la carte.

Personne ne répond, car on sait que la mère Fanchon n'est pas une femme à contredire.

Quand la petite pendule accrochée à la muraille marque huit heures, le vieux matou se dresse sur ses pattes, fait le gros dos et bâille lentement deux ou trois fois. Ensuite il s'étire du mieux qu'il peut et, d'un saut, quitte la banque pour se rapprocher du fourneau.

Les clientes comprennent que c'est l'heure de fermer la boutique. Elles se retirent sans hâte, emportant leurs emplettes. Toujours obligeante, Mademoiselle Alice les accompagne jusque sur le seuil. Elle lève la tête pour voir le temps qu'il fait, puis, tandis que les pas s'éloignent, elle tire les volets et rentre chez elle en fermant la porte à double tour.

JEAN DES SAPINS.

DIAGNOSTIC

UN médecin, qui n'est certes pas le premier venu, s'en va ordinairement passer ses vacances dans une petite ville du canton. Il y a deux ans, dans la chambre voisine de la sienne, logeait un monsieur affecté d'une toux opiniâtre, dont il ne paraissait, du reste, pas trop souffrir.

Le représentant de la faculté discerne immédiatement, dans cette toux, l'indiscutable indice d'une sérieuse affection pulmonaire. Un jour, au sortir de table, après un copieux souper, le médecin crut devoir mettre en garde son voisin contre les dangers d'une toux si constante. Le tousser partit d'un éclat de rire et protesta de sa bonne santé : « Moi, docteur, dit-il, je me porte comme le Pont-Neuf ! »

Devant une telle assurance, le médecin, un peu vexé tout de même, n'insista pas.

L'été dernier, lorsque le docteur revint à sa villégiature accoutumée, il n'y retrouva pas son voisin de l'année précédente. Il s'informa et apprit que celui-ci avait succombé un mois auparavant à une maladie de poitrine.

— Eh ! bien, voilà tout de même de ces choses qui font plaisir ! exclama-t-il, laissant l'hôpital ahuri.

SOBRIQUETS DES COMMUNES

ET VILLAGES VAUDOIS

II

La Sarraz : rollie-bots.

Lavey-Morcles : lei roucans, lei raucans.

Lavigny : lei botollions.

Léger-La-Chiésaz (St.) : lei tia-lao.

Lieu (le) : Ecouva-fu (ballaye-feu).

Livres (St.) : lei raodze guignon.

Luins : planta saudz.

Lussy : les luci... fers (?)

Malapalud : lei polantzes.

Maracon : lei bouratte-caisons.

Marnand : bramafan.

pri dé l'ivoué.

lyein dao pan.

lei couquelions.

Mauborget : lei grelliets.

Mauguettaz : lei merlon.

Mez : les fous.

Moiry : épouérîs, peta-truffia.

Mollondins : quemacilious.

Mont (le) (Lausanne) : pequa-dzenevra.

Mont (Rolle) : rapelions (grapillons).

Monicherand : pequa-redzenaye.

Montmagny (et pas Montagny comme l'a dit le Conte) : lei lao.

Montherond : lei renâ, que l'on disait aussi des gens de Montherond ?

Montpreveyres : bournla-satsets (su lo fornet).

Morrens : tsausse-rosse dé Morreins, lei pioux,

tire-paille, tire-foin,

tire lo diabliou pè lei deints.

Novalles : lei tsats.

Noville : lovats ou louveteaux (plutôt lovat, insectes aquatiques), on dit aussi aux gens de l'en-